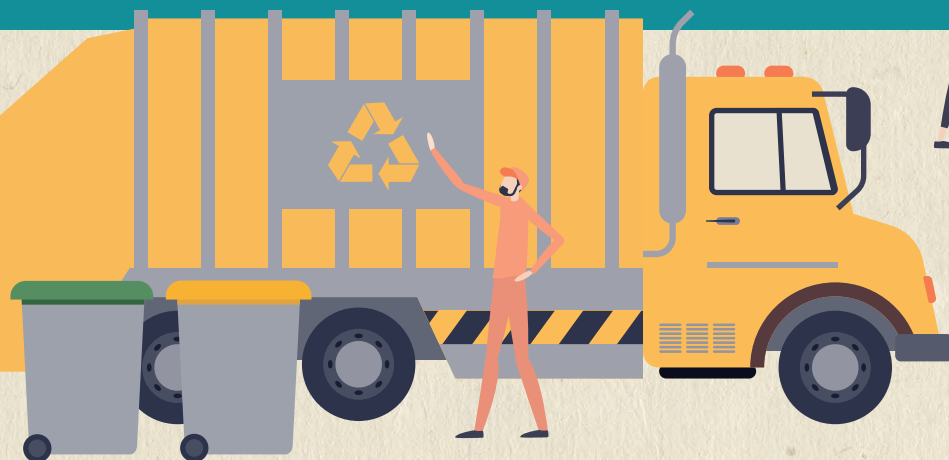




Le petit guide du SYMAT

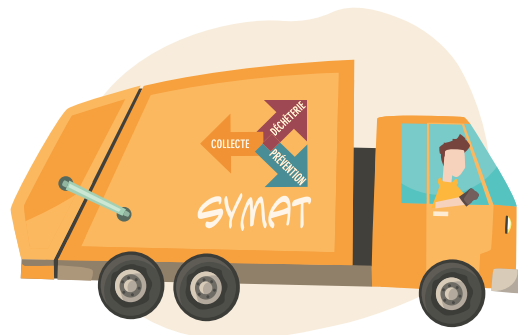


INFOS PRATIQUES



Présentation

Le SYMAT (*Syndicat Mixte de collecte des déchets*) est un établissement public de coopération intercommunale qui collecte les déchets ménagers, le papier, les emballages recyclables ainsi que de nombreux déchets de bricolage, de jardin et d'entretien en déchèteries.



La compétence du traitement des déchets est ensuite confiée au SMTD 65 (*Syndicat Mixte de Traitement des Déchets*).

Le SYMAT propose également toute une palette de services afin d'accompagner ses usagers à la réduction de leurs déchets. De nombreuses actions de sensibilisation sont ainsi menées sur le territoire tout au long de l'année par le service de prévention des déchets.



**ATELIERS DE
SENSIBILISATION**



**INSTALLATION ET ENTRETIEN
DE COMPOSTEURS COLLECTIFS**



**VENTE DE
COMPOSTEURS**



**LABELLISATION
DE COMMERÇANTS ZÉRO DÉCHET**



**PRÊT DE GOBELETS
RÉUTILISABLES**

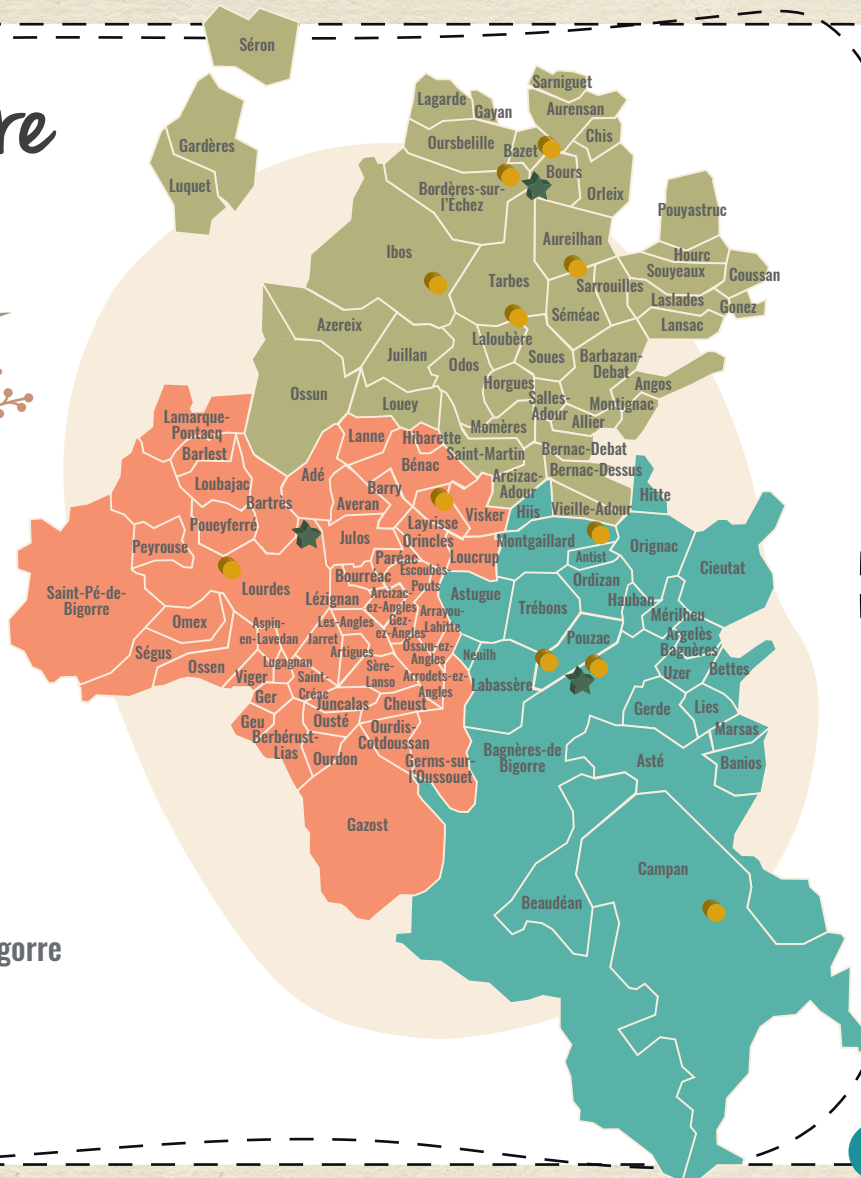


**PRÊT DE
COUCHES LAVABLES**

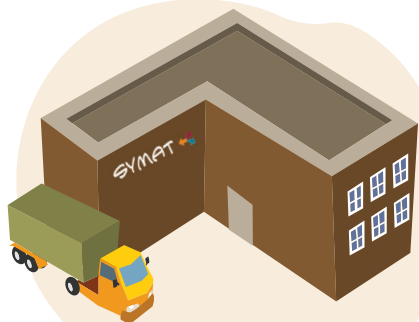


+ D'INFOS :
www.symat.fr

Le territoire



Le SYMAT en chiffres



3 ANTENNES

(BOURS, LOURDES & BAGNÈRES)



**143 000
HABITANTS**



**118 COMMUNES
COLLECTÉES**



11 PÔLES RECYCLAGE

(9 DÉCHÈTERIES, 1 ECO-CENTRE ET
1 AIRE DE DÉCHETS VERTS)



82 079

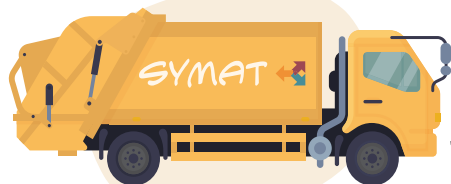
**TONNES DE DÉCHETS
COLLECTÉS EN 2021**



Nos ordures ménagères
ne disparaissent pas par magie !



Le traitement de
nos déchets pollue
et le coût explose !



COLLECTE

BAC / POINT D'APPORT VOLONTAIRE

43 %



INCINÉRATION

TOULOUSE / BESSIÈRES (31)

57 %



ENFOUISSEMENT

LIEUX (31)

Il est urgent de les réduire... Alors comment fait-on ?



**EN TRIANT LES
EMBALLAGES**



**EN COMPOSTANT
LES BIODÉCHETS**

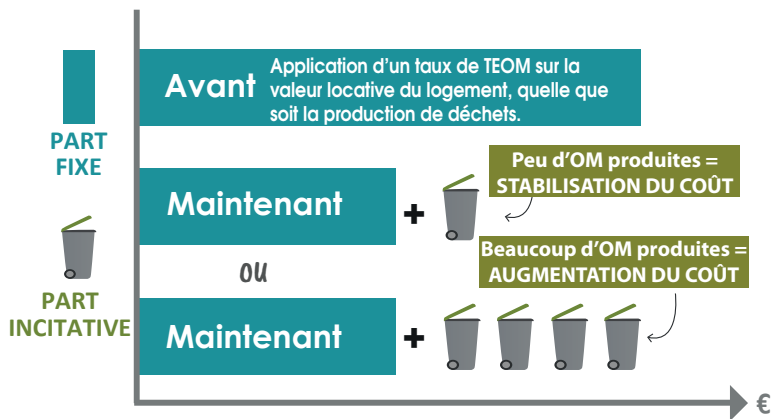


**EN PASSANT AU
RÉUTILISABLE**

La Taxe Incitative

Le traitement des ordures ménagères coûte de plus en plus cher à la collectivité notamment via l'augmentation des taxes et des coûts des carburants. Les ordures ménagères représentant 50 % du prix de notre facture déchet, chaque tonne en moins est un gain. La Taxe Incitative vise ainsi à susciter une prise de conscience du coût du service public des déchets et de notre capacité à influencer directement sur celui-ci par un comportement écoresponsable. Il ne s'agit pas d'une taxe supplémentaire, mais d'un changement du mode de calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères déjà existante.

Mode de calcul de la TI



**MOINS JE PRODUIT DE DÉCHETS
MOINS MA TAXE EST ÉLEVÉE !**

Avant le passage en Taxe Incitative, le calcul de la TEOM se faisait en fonction de la valeur locative du logement, quelle que soit la production de déchets. Depuis le passage en Taxe Incitative, le montant de la taxe est toujours inclus dans la Taxe Foncière avec :

■ **Une part FIXE** réduite calculée en fonction de la valeur locative de votre logement définie par les services fiscaux.

■ **Une part INCITATIVE** calculée en fonction du nombre de fois où le bac d'ordures ménagères est présenté à la collecte selon le volume du bac ou bien en fonction du nombre d'ouvertures d'une colonne d'ordures ménagères avec le badge.

Tarif* par collecte selon la taille du bac DM



120 L - 140 L
2,22 €



240 L
4,44 €



360 L
6,66 €

Les tarifs ne s'appliquent que pour les ordures ménagères. Vous pouvez utiliser les bacs jaunes et les colonnes de tri sélectif sans incidence sur votre taxe.

Tarif* selon le nombre d'ouvertures de la colonne DM



La Taxe Incitative tient compte du nombre de fois où l'utilisateur ouvre la colonne avec son badge pour y déposer un ou plusieurs sacs d'ordures ménagères.



* Tarifs indicatifs votés en 2022 pour la CATLP.

Compte web usager

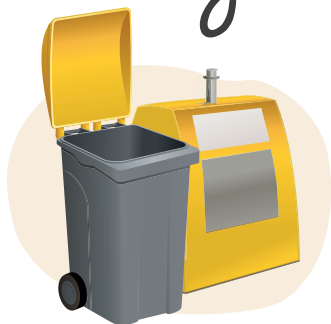
Vous pouvez consulter à tout moment votre nombre de levées de bacs, de dépôts en colonne et de passages en déchèterie sur votre compte **web usager**.

Rendez-vous sur le site **www.symat.fr** dans l'onglet **mon compte**. Si vous ne vous êtes jamais connecté, vous pouvez nous demander votre référence usager afin de créer votre compte par mail à **contact@symat.fr**.



Consignes de tri

TRI SÉLECTIF



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EN VRAC



PAS DE SAC



**NE PAS LES COUPER
NI LES DÉCHIRER**



**INUTILE DE
LES LAVER**



**NE PAS LES
IMBRIQUER**

**CARTONNETTES ET
BRIQUES ALIMENTAIRES**



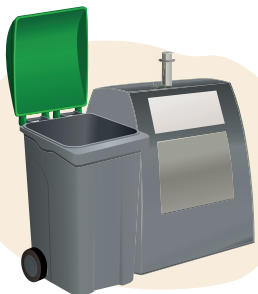
EMBALLAGES EN MÉTAL



PAPIERS



ORDURES MÉNAGÈRES



EN SAC



VERRE



BIODÉCHETS



Les calendriers de collecte et les points d'apport volontaire les plus proches sont consultables sur le site www.symat.fr. Pour ne plus manquer un jour de collecte et être alerté la veille du passage de camion, pensez à télécharger l'application mobile gratuite **SYMAT**.

Les déchèteries

Une carte ou un badge est nécessaire pour accéder aux déchèteries du SYMAT. Elle est délivrée gratuitement aux particuliers du territoire et permet de bénéficier de **27 passages par an**.



➔ Pour l'obtenir, il suffit de vous présenter dans les locaux du SYMAT (Bours, Bagnères-de-Bigorre ou Lourdes) avec un justificatif de domicile récent et une pièce d'identité. La demande peut aussi être faite par courrier en ajoutant aux documents demandés une enveloppe pré-timbrée. En cas de perte ou de dégradation, une nouvelle carte vous sera délivrée moyennant une participation de 3 €.



9 déchèteries, 1 éco-centre et 1 aire de déchets verts sont accessibles sur le territoire.

Vous pouvez consulter les jours et horaires d'ouverture sur le site symat.fr ou sur l'application mobile SYMAT. Certaines déchèteries ne sont pas en capacité d'accueillir tous les flux de déchets. Vous pouvez consulter la liste exacte sur notre site rubrique "*mes déchèteries*".

📍 IBOS

📍 TARBES SUD

📍 AUREILHAN

📍 BORDÈRES

📍 LAYRISSE

📍 LOURDES

📍 BAGNÈRES

📍 MONTGAILLARD

📍 CAMPAN

📍 BAZET

ÉCO-CENTRE

📍 POUZAC

AIRE DE DÉCHETS VERTS

DONNEZ plutôt que jeter

3 RECYCLERIES
SUR LE TERRITOIRE

→ LA RÉCUPERIE

📍 **2 RUE DU GABIZOS - 65420 IBOS**

Dons et boutique du mardi au samedi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h.

→ RECYCLERIE SECONDE VIE

📍 **PARC SOULÉ, 33 AVENUE DU GÉNÉRAL
LECLERC - 65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE**

Dons uniquement à la déchèterie de Bagnères
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Boutique ouverte le lundi de 16h à 18h,
le mercredi et le samedi de 14h à 18h.

→ RECYCLERIE DES FORGES

📍 **27 AVENUE DES FORGES - 65000 TARBES**

Dons le lundi de 14h à 18h et du mardi au samedi de
10h à 12h et de 14h à 18h.

Boutique ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h et
de 14h à 18h.

OBJETS ACCEPTÉS



JARDIN



MEUBLES



DÉCORATION



VAISSELLE



ÉLECTROMÉNAGER



OUTILLAGE



INFORMATIQUE



PUÉRICULTURE



JOUETS



LINGE DE MAISON



LIVRES



SPORT



MODE



Le compostage

Le compostage est une solution efficace permettant de réduire la quantité de nos déchets et donc de faire des économies. Facile à réaliser, le compost est une alternative économique et écologique aux engrais chimiques favorisant ainsi une bonne qualité du sol et donc des plantes.

Le SYMAT accompagne ses usagers dans la mise en place d'une méthode de compostage adaptée, que ce soit en individuel avec la vente de composteurs à tarif préférentiel ou bien en installant des points de compostage partagé dans les résidences collectives, les quartiers ou les établissements.

Vente de composteurs



35 % DE NOS DÉCHETS
SONT COMPOSTABLES



Tous les lundis après-midi de 13h30 à 16h30 dans les locaux du SYMAT à Bours, Lourdes et Bagnères-de-Bigorre sur rendez-vous.
Venez avec un justificatif de domicile et la somme en espèces ou en chèque de 10 € pour un composter en plastique ou 12 € pour un composter en bois.

Contactez-nous
PREVENTION@SYMAT.FR

Le SYMAT peut vous accompagner dans l'installation d'un site de compostage partagé et former des référents aux bonnes pratiques.

Le rôle du référent de compostage est de faire le lien entre le SYMAT et les résidents, participer aux missions d'entretien deux à trois fois par an et sensibiliser ses voisins aux bons gestes du compostage. Si vous êtes intéressé pour être formé au compostage et devenir référent au sein de votre résidence ou quartier, n'hésitez pas à nous contacter par mail à **prevention@symat.fr**.



TROUVEZ LE COMPOSTEUR PARTAGÉ LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS SUR
SYMAT.FR

Jardinage au naturel



Pas besoin d'aller en déchèterie pour vos déchets verts, ce sont de véritables ressources !

Le broyage, le paillage ou encore le mulching vous permettront d'utiliser tous vos " déchets " de jardin et réaliser ainsi des économies de temps et d'argent.

Retrouvez toutes les astuces pour réduire vos quantités de déchets verts dans nos guides disponibles sur www.symat.fr, dans les 3 accueils du SYMAT ou en déchèterie.

Couches lavables

Le SYMAT vous propose gratuitement un kit de découverte de la couche lavable. Pendant un mois, vous pourrez tester différents modèles de couches. Elles sont devenues très pratiques à utiliser ! À l'issue de cette expérience, vous serez plus à même de faire votre choix.



KIT DE PRÊT GRATUIT POUR
LES USAGERS DU SYMAT
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL
À PREVENTION@SYMAT.FR

+ saines

Elles ne contiennent pas de produits chimiques, ni gel absorbant, ni colle, ni parfum, ni capteur d'odeur et préservent la santé de votre bébé.

+ écologiques

Avec les couches jetables, c'est une tonne de déchets qui est jetée par enfant de sa naissance jusqu'à sa propreté. De plus, la consommation d'eau et d'énergie est moins importante pour le lavage des couches que pour la fabrication des couches jetables !

+ économiques

Elles coûtent 2 fois moins cher que des couches jetables au bout d'environ 2 ans d'utilisation, lavage compris.

Aussi pratiques

Taillées à la morphologie de chaque enfant, élastiques, fermées par pressions ou velcros, elles ne nécessitent pas plus de manipulation que des couches jetables et peuvent être lavées avec le linge de maison.



Prêt de gobelets

Le SYMAT propose à ses usagers, le prêt gratuit de gobelets réutilisables pour tous vos événements et réceptions.

Comment ça marche ?

- Je contacte le SYMAT 30 jours avant l'événement.
- Je récupère mes gobelets sur l'une des 3 antennes du SYMAT.
- Je signe la convention et je donne un chèque de caution de 0,50 € par gobelet.
- Je n'utilise pas de verre jetable durant mon événement et j'applique une consigne de 1 € par gobelet.
- Je rince les gobelets et je les ramène au SYMAT après l'événement dans les caisses initialement prêtées en indiquant le nombre de gobelets manquants pour récupérer ma caution.



4 modèles sont disponibles :

Contactez-nous
PREVENTION@SYMAT.FR



GOBELETS - 30 CL



VERRES À VIN - 18 CL



VERRES À CAFÉ - 10 CL



CARAFES - 1,5 L

SYMAT

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DÉCHETS



Antenne de Tarbes
115 RUE DE L'ADOUR
65460 BOURS
0 800 770 065

Antenne de Bagnères
7 ALLÉE RENÉ DESCARTES
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
05 62 95 24 40

Antenne de Lourdes
14 RUE JEAN BOURDETTE
65100 LOURDES
0 800 770 065

contact@symat.fr



www.symat.fr

Conception & rédaction : service communication SYMAT
Crédit photo : SYMAT - Adobe Stock